

Pourquoi nos élites sont-elles acculées au pied du mur?

Une mise au point

**Conférence tenue le 27 février 2010 à l'invitation de l'UDC
du canton de Zurich à l'hôtel Marriott, Zurich**

par Christoph Blocher, anc. conseiller fédéral

La version écrite et la version orale font foi.
L'orateur se réserve le droit de s'écarter fortement du manuscrit.

Table des matières

| | | |
|-------|---|----|
| I. | Au pied du mur | 3 |
| II. | Coup d'œil dans la basse-cour..... | 4 |
| III. | La Suisse est-elle menacée? | 5 |
| IV. | Menaces de l'OCDE | 7 |
| V. | Le chantage américain pour obtenir les dossiers de clients bancaires..... | 9 |
| VI. | Trop grand pour faillir („too big to fail“)..... | 12 |
| VII. | Le litige fiscal avec l'Allemagne..... | 13 |
| VIII. | Abandon du secret bancaire | 14 |
| IX. | La menace intérieure..... | 16 |
| X. | Conclusions | 19 |

Monsieur le Président du parti cantonal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers nationaux,
Mesdames et Messieurs les Députés au Grand Conseil,
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités cantonales, de district, et communales,
Chers Membres, Amis et Hôtes de l'UDC Zurich,
Mesdames et Messieurs,

POURQUOI NOS ÉLITES SONT-ELLES ACCULÉES AU PIED DU MUR?

I. Au pied du mur

Monsieur le Président de l'UDC du canton de Zurich, vous m'avez invité à tenir aujourd'hui une conférence sur le thème suivant: "**Pourquoi nos élites** (nous entendons bien les élites suisses) **sont-elles acculées au pied du mur?**" Etre acculé au pied du mur, c'est se retrouver dans une situation difficile, voire désespérée et sans issue.

Je dois procéder à une mise au point – selon les termes de votre invitation.

Mesdames et Messieurs, je vous prie d'être attentifs: l'élite – la "classe dirigeante" selon la définition du dictionnaire – de notre pays ou plutôt la prétendue élite suisse est acculée au pied du mur. **La Suisse, elle, n'est pas du tout dans cette situation** – nonobstant la déclaration du président d'un petit parti¹ qui a dit cela sans doute parce qu'il est lui-même le dos au mur et parce que, comme beaucoup d'autres politiciens, il se croit très important et confond donc sa propre situation avec celle de la Suisse.

Non, Mesdames et Messieurs, je vous rassure d'emblée: la Suisse n'est pas du tout perdue, même si l'élite suisse a perdu la tête devant le comportement de certains Etats étrangers.

C'est précisément aux époques où la classe dirigeante flanche que l'on se rend compte des **forces de la Suisse**: dans la vie quotidienne, dans l'économie, à l'école, en observant les mères et les pères, les jeunes et les vieux, les travailleurs, les employés, les entreprises, bref ces milliers de citoyennes et de citoyens qui font consciencieusement leur travail et pour lesquels les affaires marchent. **Ils assument tous leurs responsabilités dans leur travail et rencontrent du succès, nonobstant les échecs de la politique fédérale.** L'organisation de l'Etat suisse part du principe que les citoyens ne font pas confiance aux politiques, si bien qu'ils ne donnent – heureusement – pas trop de compétences à leurs élites et se réservent les décisions importantes grâce aux mécanismes de la démocratie directe. Ainsi, la politique ne peut pousser les **impôts, les dépenses publiques et les dettes** à

¹ Hans Grunder, conseiller national, dans "Sonntag" du 21.2.10

sommets vertigineux, car elle doit toujours demander l'avis du peuple. Cette forme d'Etat, dont l'un des principes, la neutralité, devrait en fait contraindre les politiques à se tenir tranquille, est largement supérieure aux autres organisations. Elle constitue précisément le "Sonderfall Schweiz", le cas particulier suisse. **C'est grâce à elle que la population crée par son travail un important produit social brut, c'est pour cette raison que la Suisse est en bien meilleure posture que ses voisins, qu'elle surmonte mieux la crise économique actuelle.** Mieux surtout que les Etats membres de l'Union européenne.

Cette bonne situation générale de la Suisse est en **opposition crasse avec la position d'une élite** acculée au pied du mur, qui ne sait pas comment s'en sortir, qui dit tous les jours autre chose, qui s'incline devant chaque exigence formulée par un Etat tiers ou une organisation internationale. **Notre petit Etat prétendument isolé parce qu'il n'est pas membre de l'UE est dans une position sensiblement meilleure que les autres pays européens.** On s'en rend tout particulièrement compte en observant la situation des finances publiques de ces pays. **S'il en est ainsi, c'est précisément parce que la Suisse n'a pas adhéré à l'UE.**

Si nous ne participons pas à la politique de l'UE, c'est parce que les citoyens ne l'ont pas voulu. Ce n'est en tous cas pas le mérite d'une élite qui, elle, le souhaitait et le souhaite toujours. **Grâce à la démocratie directe nous ne sommes pas dans l'Union européenne, nous avons conservé notre monnaie et nous surmontons donc mieux la crise.**

Les forces de notre pays ne reposent pas sur ses élites, mais sur l'intelligence et la force de travail des Suissesses et des Suisses, qui, eux, Dieu soit loué, ne sont pas acculés au pied du mur. Ils ont au contraire assuré leurs arrières par une constitution intelligente et une attitude politique qui l'est tout autant.

Le fait que lesdites élites de la politique, de la société, de l'église, des médias et, en partie aussi, de l'économie sont acculées au pied du mur ne se discute pas; c'est une évidence comme nous allons le rappeler au fil de cette conférence.

II. Coup d'œil dans la basse-cour

Récemment une mère de quatre enfants m'a adressé une lettre écrite d'une belle écriture manuelle dans laquelle elle affirmait ne suivre la politique que de loin et n'être qu'une simple citoyenne. Mais cela ne l'a pas empêché de s'interroger sur ce qui se passe au Palais fédéral: "Ces gens courent à droite et à gauche, sans réfléchir, comme les poules dans une basse-cour assiégée par un renard. Ils s'agitent en caquetant bruyamment, et chaque jour ils caquètent autre chose."

C'est vrai. Cette mère de famille a parfaitement raison. L'affolement irréfléchi qui règne à la Berne fédérale est aujourd'hui également visible pour les citoyens "normaux" de ce pays.

On pourrait se contenter de s'étonner de l'agitation de cette volaille, secouer la tête, peut-être même s'en amuser ou s'énerver dans son coin. Mais l'enjeu est devenu

trop important pour que nous puissions continuer d'observer ces événements sans réagir. D'autant moins que les citoyennes et citoyens suisses ne sont pas les seuls à assister à ce spectacle indigne. La tragicomédie jouée par cette basse-cour élitaine ne se déroule plus sur une scène de village ou une scène nationale; non, l'ouverture forcenée au monde qui anime ces milieux les pousse à jouer leur lamentable pièce devant le **monde entier**. La Suisse entière finira forcément par en subir les conséquences. Il faut donc s'opposer avec détermination à un gouvernement qui voit son salut dans des fuites en avant, dont les membres se mettent en scène par des actions solitaires et qui ne cesse de céder ses positions

Cette mère de famille a raison: devant la moindre demande ou exigence, devant la plus faible pression venant de l'étranger, le Conseil fédéral perd la tête et agit sans **aucune stratégie**. Il ne rate aucune occasion pour se placer dans des **situations sans issue**. Au lieu de se rappeler à chaque agression étrangère son mandat premier, c'est-à-dire la **défense de l'ordre légal et de la souveraineté suisses**, le Conseil fédéral annonce à chaque occasion comment il entend répondre aux intérêts des autres pays, des intérêts opposés aux nôtres cela va sans dire. **Ce faisant il abandonne des valeurs essentielles de la Suisse; il viole les règles de l'Etat de droit et des principes politiques qui ont longtemps fait la force de la Suisse**. Les "pères et mères de la patrie" espèrent ainsi s'allier les sympathies de gouvernements étrangers et manifester leur ouverture au monde. **La réalité est qu'ils perdent durablement le respect des autres gouvernements et se ridiculisent au niveau international**. Et le risque est grand que leur mauvaise réputation soit reportée sur l'ensemble de la Suisse puisque ces personnes représentent la Suisse dans le monde.

C'est une chance que la Suisse ait pu voter sur l'initiative contre les minarets. Le résultat de ce scrutin a relevé la renommée de la Suisse auprès des populations des autres pays européens. Cela fait longtemps que l'on n'a plus assisté à autant de manifestations de joie sur la Suisse auprès des peuples étrangers.

Si nous faisons comme si ce spectacle ne nous concernait pas, si nous renonçons à intervenir comme citoyennes et citoyens, nous subirons finalement les conséquences de ces manquements: les conséquences négatives sur notre **Etat de droit**, sur notre **indépendance**, sur notre **crédibilité et notre fiabilité** à l'intérieur du pays comme à l'extérieur. Et nous y perdrons plus vite que nous l'imaginons notre **prospérité**, car ce développement se répercutera sur l'emploi dans les **secteurs financier et industriel**. Si nous ne parvenons pas à corriger énergiquement le cap de la Suisse, à agir avec discipline et intelligence, des piliers essentiels de notre Etat s'effriteront et la recette qui a fait le succès exceptionnel de la Suisse n'aura plus d'effet.

III. La Suisse est-elle menacée?

Face à cette situation agitée et confuse, il s'agit d'abord de garder la tête froide et de se poser quelques questions de fond. De quoi s'agit-il en réalité? Quelles sont les menaces et les dangers qui en découlent? **Le mouvement de panique de nos élites est-il justifié?** Réagissons-nous par la peur alors que la situation ne justifie

aucune crainte? Ou réagissons-nous trop lentement et avec suffisance alors qu'il faudrait au contraire agir rapidement? Gaius Julius Caesar a fait il y a 2000 ans cette déclaration qui n'a rien perdu de son actualité: "C'est sans doute une faiblesse humaine fort répandue que de se laisser bercer d'illusions ou au contraire effrayer par des choses incertaines et inconnues."

Procédons dans l'ordre et posons-nous calmement les questions essentielles dont la première s'énonce comme suit: **la Suisse est-elle menacée dans son existence par l'étranger?**

Je réponds spontanément: **bien sur que non!** Mais c'est un fait aussi que nombre d'Etat étrangers en veulent à notre argent. Cela n'est pas nouveau dans l'histoire de la Suisse. **Donc, rien de nouveau sous le soleil.** Certains Etats étrangers tendent leurs doigts crochus vers l'argent qui repose en Suisse. Pour commencer vers les fortunes que leurs propres citoyens ont déposées en Suisse pour les mettre en sécurité devant un Etat rapace. Ils veulent que nous corrigions notre imposition à la hausse afin que notre pays soit moins attrayant. Et ils n'hésitent même pas à **acheter des données bancaires volées** en Suisse pour espionner leurs citoyens. Ils tombent dans **l'illégalité** en pratiquant du **service de renseignement économique et du recel** pour remplir leurs caisses vides. **Ils ne s'intéressent qu'à l'argent et ils le prennent où ils peuvent** si la Suisse ne se dote pas d'un régime légal qui protège ces fonds.

Les Etats membres de l'Union européenne font aujourd'hui l'amère expérience de "l'erreur de construction intellectuelle" inhérente à l'UE qui s'est lancée dans des opérations beaucoup trop ambitieuses, notamment avec une **monnaie commune**. Certes, l'UE s'est donné une monnaie unique basée sur des critères de convergence en termes de déficits publics maximaux, de taux d'inflation et d'endettement. Le problème, c'est qu'aucun pays ne s'y tient et en analysant les chiffres des pays qui semblent respecter ces critères ont constaté de graves manipulations financières au niveau des bilans et des comptes. Une forte proportion d'Etats UE est aujourd'hui virtuellement en faillite, une situation qui se répercute forcément sur la monnaie UE.

Les Etats UE commencent en outre à réaliser qu'ils ont mené ces dernières années une **politique excessivement dépensière**, qu'ils ont **gonflé leurs appareils étatiques** et qu'ils ont offert des **prestations sociales qu'ils ne parviennent plus à payer**. Leurs dettes atteignent des niveaux incommensurables. La petite Suisse, souvent jugée mesquine et avare, est aujourd'hui dans une situation financière et économique meilleure. Cette situation n'attise pas seulement la **jalousie** de nos voisins, mais aiguise aussi leur **appétit**. Il s'agit là d'un constat sobre et objectif et tout gouvernement responsable en déduira calmement les mesures qui s'imposent.

Nous avons aujourd'hui affaire à l'âpre convoitise de politiques responsables de pays lourdement endettés. Ces milieux ont vécu des années durant au-dessus de leurs moyens; ils ont pillé la caisse de leur Etat, augmenté la dette publique, pressuré leurs citoyens par des impôts sans cesse nouveaux. Face à la crise financière, ils ont injecté des fonds énormes dans leurs places financières et même dans des branches industrielles. Si l'histoire nous apprend une chose, c'est **qu'il n'y a rien de plus dangereux que des Etats qui n'ont plus d'argent**. Leur soif d'argent

les rend agressifs, parfois même guerriers, et ils ne reculent devant aucun moyen pour remplir leur caisse aux frais d'autres pays. Ils en oublient non seulement les relations amicales avec les pays voisins, mais aussi les principes élémentaires de l'Etat de droit.

Connaissant les motivations profondes des pressions étrangères, on peut préparer une réaction adéquate. **Car ce sont les motivations qui importent.** Il faut les connaître pour réagir efficacement. En analysant la situation actuelle, on arrive forcément à la conclusion qu'une action gouvernementale responsable et intelligente doit se fonder sur les principes suivants:

- 1. Il faut agir immédiatement!**
- 2. Il faut résister et non pas s'aligner!**

Les principaux événements de ces derniers mois s'expliquent par la volonté des autres Etats de remplir leur caisse. Voilà le motif des pressions exercées actuellement sur la **souveraineté fiscale de la Suisse** et contre le **secret protégeant les clients des banques**. Ces Etats et ces institutions interétatiques ont pour caractéristique commune une inextinguible soif d'argent. Trois événements en particulier ont provoqué une forte agitation dans notre pays:

1. La menace de l'organisation internationale OCDE de placer la Suisse sur une liste grise ou noire.
2. Le chantage exercé par les autorités américaines pour obtenir des informations sur certains clients de l'UBS.
3. L'achat par le gouvernement allemand de données bancaires suisses volées.
4. L'exigence du ministre allemand des finances de lever le secret protégeant les clients des banques.

En analysant objectivement ces points, on en arrive à se demander pourquoi pareilles affaires peuvent ébranler un pays comme la Suisse. Il faut des politiques bien inexpérimentés, bien incompetents, bien faibles et oublieux de leur mandat pour réagir avec panique face à ces événements.

Voyons les choses dans l'ordre.

IV. Menaces de l'OCDE

Au printemps 2009, l'organisation internationale OCDE, dont la Suisse est un des membres fondateurs et qui ne peut décider qu'à **l'unanimité**, a menacé la Suisse de la placer sur une liste grise ou noire, donc de la clouer au pilori, si elle refusait de lever le secret protégeant les clients des banques. Le secrétaire de ce club de fonctionnaires représentant leurs pays a exprimé publiquement cette menace en ajoutant que l'OCDE en avait décidé ainsi. Comme cette organisation ne peut décider qu'à l'unanimité, la Suisse aurait donc dû avoir approuvé cette décision.

Or, au lieu de poser les bonnes questions, le Conseil fédéral s'est immédiatement effondré. Tremblant de peur, le gouvernement helvétique a tout de suite fait

comprendre que la Suisse reprendrait les dispositions fiscales de l'OCDE dans ses futurs accords de double imposition afin de ne pas se retrouver sur la liste noire des pays "mis au ban" par l'OCDE. Cela signifie en clair que la Suisse accepte de renoncer à la distinction entre soustraction et fraude fiscales. Jusqu'ici la Suisse n'accordait son entraide administrative que dans les cas de fraude fiscale. **Mi-mars 2009, le gouvernement suisse s'est agenouillé devant l'OCDE.** Il a annoncé qu'il accorderait désormais l'entraide judiciaire aussi dans les affaires de soustraction fiscale. **Cette décision restreint massivement le secret protégeant les clients étrangers des banques suisses. Elle met à l'écart le principe de la double incrimination selon lequel la Suisse ne criminalise que des actes qui sont pénalement poursuivis aussi bien chez elle que dans le pays demandant l'entraide judiciaire.**

Mesdames et Messieurs, c'est quasiment du jour au lendemain que les autorités de notre pays, perdant la tête et paniquées, ont abandonné des valeurs et principes essentiels de la Suisse. Oubliées toutes les belles déclarations courageuses faites dans le passé. Tout cela n'était que du vent.

Nous nous souvenons bien de ces déclarations apparemment courageuses de notre grand résistant, le conseiller fédéral Merz: "**Les Etats étrangers se casseront les dents sur le secret bancaire**" ou encore "**Le secret bancaire n'est pas négociable**" ou encore cette annonce prophétique du Conseil fédéral in corpore avant l'adhésion de la Suisse à l'accord de Schengen: "**Le secret bancaire est ainsi garanti au niveau du droit international.**" Et nous nous souvenons de la joie naïve des représentants des banques qui ont cru à ces élucubrations et qui pensaient que le secret bancaire était ainsi définitivement sauvé.

Mesdames et Messieurs, vous vous demandez **comment le Conseil fédéral aurait dû agir?** C'est simple: il aurait dû agir juste. Donc faire avec intelligence et rigueur ce pourquoi il a été institué: **défendre le régime juridique suisse, défendre la souveraineté nationale.** Voilà le mandat premier du gouvernement, un mandat qu'il oublie complètement depuis quelque temps.

Que cela signifie-t-il concrètement?

- 1.) La Confédération suisse adresse **une lettre claire et nette** à cette organisation du nom d'OCDE en exigeant que les Etats membres soient invités dans les règles, que cet objet soit porté à l'ordre du jour et qu'une décision soit prise – une décision qui doit être unanime en l'occurrence.
- 2.) Le Conseil fédéral fait une déclaration **catégorique** dans laquelle la Suisse annonce qu'elle maintient aussi bien son secret bancaire que le principe légalement fondamental de la double incrimination.
- 3.) **La Suisse accepte le risque** d'être portée sur une liste quelle que soit sa couleur, une liste qui, en l'occurrence, ne repose sur aucune base juridique sérieuse.
- 4.) Par politesse, la Suisse aurait pu ajouter qu'elle est toujours prête à dialoguer.

Mesdames et Messieurs, quels auraient été les effets d'une telle prise de position? Sans doute de la mauvaise humeur chez les bureaucrates de l'OCDE et chez les ministres de pays tentant de prendre de l'argent à la Suisse. Mais aussi un **soulagement réjoui** dans les pays occidentaux libéraux, évidemment surtout au sein des **entreprises**, des **citoyens**, de la **population** par respect devant un courageux petit pays qui n'accepte pas de se laisser faire.

Au niveau international, une telle liste n'aurait pas l'effet d'un pilori, mais au contraire celle d'un **tableau d'honneur**. Le monde entier saurait ainsi **qu'il existe encore un Etat de droit digne de confiance qui défend le secret bancaire, la sphère privée et la propriété privée**.

Malheureusement rien de tout cela n'a été fait.

L'attitude craintive et pusillanime du Conseil fédéral à des conséquences fatales: un petit Etat dont le gouvernement est trop faible pour défendre le droit national est voué à disparaître. Notamment à des époques où de grands Etats sont confrontés à de gros problèmes intérieurs, manquent d'argent, exigent des harmonisations fiscales pour augmenter les impôts, mènent des guerres économiques. **La Suisse est en bonne voie de perdre non seulement le secret protégeant les clients des banques, mais aussi le respect et l'estime du monde.**

V. Le chantage américain pour obtenir les dossiers de clients bancaires

Dans l'affaire l'opposant aux Etats-Unis, l'administration fédérale a d'abord, par une négligence impardonnable, omis de répondre dans les délais utiles à la demande d'entraide administrative des USA. La Berne fédérale savait depuis plus d'une année que les Etats-Unis exigeaient des données sur certains clients. Il aurait fallu prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre rapidement à la demande américaine et notamment collaborer étroitement avec le Tribunal administratif fédéral. Il aurait fallu établir un **échancier** et s'y tenir. Cela n'a pas été fait et j'appelle cela une **pagaille** inadmissible. Et si le délai n'avait suffi, on aurait pu en négocier un autre avec les Etats-Unis.

Pressé par le temps et sur demande de l'UBS, le Conseil fédéral a décidé en totale illégalité de livrer des dossiers de clients bancaires aux Etats-Unis. En agissant de la sorte, le gouvernement de la Suisse a violé non seulement le secret protégeant les clients des banques, mais aussi la procédure légale pour l'entraide judiciaire. **Le droit suisse punit une telle action.** Encore heureux que notre Etat de droit fonctionne dans une certaine mesure puisque le **Tribunal administratif fédéral** a clairement relevé l'illégalité de la décision gouvernementale. **Au moins sait-on désormais qu'on peut encore se fier à l'Etat de droit.** Il existe une loi suprême qui corrige les actions illicites du gouvernement.

La surveillance des marchés financiers FINMA a remis les dossiers bancaires à la **demande expresse du Conseil fédéral**. La responsabilité incombe donc aux supérieurs hiérarchiques de la FINMA, c'est-à-dire aux conseillers fédéraux. Ce sont eux qui auraient dû empêcher et interdire la remise de ces informations. Il est

inadmissible mais significatif de voir ce même gouvernement tenter aujourd'hui de repousser la faute vers le deuxième niveau et de s'en laver les mains. **Il est évident que le Conseil fédéral a pour le moins toléré cet acte illégal.** On ne comprendra jamais comment il est possible qu'un gouvernement se soit laissé aller une violation aussi grave de la loi.

Le Conseil fédéral se justifie aujourd'hui en affirmant qu'à l'époque la survie de l'UBS était en jeu et que la remise des 285 dossiers avait été décidée à la demande de l'UBS qui craignait des sanctions de la part des Etats-Unis. Cette argumentation n'est pas acceptable non plus.

En réalité c'est l'UBS qui a prié le Conseil fédéral de remettre ces dossiers. La banque affirmait, sans pouvoir se fonder sur un jugement ayant force de loi, que les 285 clients soupçonnés étaient tous des fraudeurs fiscaux. **Mais l'UBS ne voulait pas porter seule la responsabilité de cet acte.** Elle a donc demandé au Conseil fédéral d'agir. Et celui-ci a invité la FINMA à exécuter cette décision illégale. Si, effectivement, il s'était agi de fraudeurs fiscaux, la banque aurait pu sans problème remettre elle-même ces données. Mais elle ne voulait pas le faire. Compte tenu de ces faits, il est parfaitement hypocrite d'affirmer aujourd'hui, comme le fait Kaspar Villiger, président du conseil d'administration de l'UBS, que jamais la banque ne voulait violer le droit suisse. L'UBS n'a en revanche pas hésité à demander au Conseil fédéral de violer le droit suisse à sa place.

Mesdames et Messieurs, **les choses sont en réalité fort simples:** chacun aurait dû **faire son travail conformément à son mandat et à sa responsabilité** – le **Conseil fédéral** à sa place et le **conseil d'administration et la direction de l'UBS** à la leur. Cela aurait suffi.

Voyons ce que cela signifie concrètement:

- 1.) Si on avait voulu traiter les dossiers dans les délais utiles en respectant les échéances fixées par les Etats-Unis – c'était semble-t-il l'intention première – il aurait fallu mettre en place un **échéancier clair et net** et s'y tenir. Chaque apprenti employé de commerce apprend cela à l'école professionnelle. Mais cela n'a pas été fait et c'est une **négligence inexcusable.**
- 2.) **Si l'UBS était d'avis** que les dossiers devaient être remis – éventuellement même en violant le droit suisse – **elle aurait dû le faire elle-même! Il appartient au conseil d'administration et à la direction de la banque de veiller à ce que l'établissement ne sombre pas.** Il n'est pas acceptable que la banque instrumentalise à cet effet le Conseil fédéral. Si on ne peut sauver l'entreprise qu'en violant la loi, donc en risquant des poursuites pénales, les responsables doivent assumer ces risques quoiqu'il leur en coûte. **C'est aussi pour cela qu'ils sont si bien payés!**

Mais rien de tout cela n'a été fait et quand on commence à violer ses devoirs et ses responsabilités, on ne s'arrête plus.

Les étapes suivantes de cette affaire confirment elles aussi à quel point l'élite politique fédérale est actuellement acculée au pied du mur. L'accord déclaré illégal

par le Tribunal administratif fédéral et conclu en août 2009 concernant la remise de 4450 dossiers bancaires illustre une fois de plus, si besoin en était, l'impuissance de ce gouvernement.

Lorsque le Tribunal administratif fédéral a déclaré illégal l'accord passé avec les Etats-Unis, le Conseil fédéral a fort justement annoncé qu'il allait reprendre les négociations avec les Etats-Unis. Les Etats-Unis d'Amérique sont aussi un Etat de droit avec une cour de justice suprême que même le puissant président américain doit respecter. **On comprendrait donc que le Conseil fédéral doive annoncer à Washington que le contrat conclu avec les Etats-Unis a été déclaré illégal par la cour suprême suisse et qu'il faut rouvrir des négociations.**

C'est en tout cas ainsi que le Conseil fédéral a informé sur la marche à suivre après l'arrêt du tribunal. Donc, on devait logiquement s'acheminer vers de nouvelles négociations. Mais attention: lors de la même conférence de presse les représentants du Conseil fédéral ont annoncé en passant que **si les Etats-Unis refusaient de renégocier ou si aucun accord ne pouvait être trouvé on pourrait aussi faire approuver après-coup l'accord illicite par le Parlement.** Le résultat était donc entendu d'avance. Les Etats-Unis auraient en effet été bien stupides s'ils avaient accepté de renégocier, le Conseil fédéral leur annonçant par la bande que s'ils ne voulaient pas céder, il ferait légaliser l'accord par le Parlement. Et c'est bien ce qui est arrivé. Les Etats-Unis ont d'emblée battu froid à la Suisse, mais on ne saurait évidemment le leur reprocher. Mesdames et Messieurs, **comment est-il possible qu'un gouvernement agisse avec autant de stupidité, comment peut-il nuire à tel point aux intérêts de son propre pays?**

L'expérience que j'ai du Conseil fédéral me permet de reconstruire ce qui s'est passé en réalité: une conseillère fédérale a sans doute proposé au collège de faire légaliser après coup par le Parlement un accord illégal. Comprenez-moi bien: des milliers de clients de banques suisses seraient soumis avec effet rétroactif à une nouvelle loi. Quelqu'un d'autre au Conseil fédéral a sans doute proposé d'ouvrir de nouvelles négociations et cette idée a fini par s'imposer. Mais comme le Conseil fédéral est un organe collégial, harmonieux et incapable de régler le moindre conflit en son sein, on a consolé la conseillère fédérale battue en lui disant que si les Etats-Unis refusaient de négocier on porterait tout de même cet objet devant le Parlement. Et la conseillère fédérale battue s'est ensuite empressée de dévoiler tout cela, aussi à l'adresse des Etats-Unis. **Dans l'unique but de ménager une personne, qui souffre de la manie d'avoir toujours raison, le Conseil fédéral a accepté une nouvelle atteinte aux intérêts du pays.**

Mesdames et Messieurs, le constat s'impose une fois de plus: en réalité, les choses sont très simples et même banales:

- Les personnes agissantes ont oublié leur **mandat. Ils ont oublié qu'ils doivent se mettre entièrement au service de leur pays.**
- Ce mandat consiste à **s'engager pour la Suisse, à défendre la souveraineté et l'ordre juridique de la Suisse et non pas à être servile pour se faire bien voir des gouvernements étrangers et se donner une belle image.**

- Il s'agit avant tout de **responsabilité: le gouvernement est responsable du pays qu'il gouverne. C'est pour cela qu'il a été élu et qu'il est généreusement payé.** La gestion de l'UBS est l'affaire des dirigeants de cet établissement. **C'est pour cela qu'ils ont été élus et qu'ils sont généreusement payés.**

La violation du droit par le Conseil fédéral est extrêmement grave. **Il est indispensable d'instituer une commission d'enquête parlementaire (CEP)** pour analyser cette affaire, définir les responsabilités et tirer des leçons pour l'avenir. La remise de données bancaires confidentielles a gravement sécué notre Etat de droit. C'est dire aussi que la confiance – en Suisse comme à l'étranger – dans notre Etat de droit a été ébranlée et doit être rétablie.

VI. Trop grand pour faillir („too big to fail“)

Mesdames et Messieurs, pourquoi notre pays est-il devenu si dépendant des grandes banques? **C'est très simple: l'UBS et le CS, peut-être aussi la Banque cantonale zurichoise ou Swiss Life, sont devenus trop grands et trop importants pour l'économie suisse. On ne peut plus les laisser tomber pour préserver les intérêts de l'économie nationale: "too big to fail". Or, cela est inadmissible.**

Ce problème existe depuis de nombreuses années. On l'a refoulé, on n'a pas voulu le voir. La crise économique mondiale devrait enfin avoir ouvert les yeux des gouvernants de notre pays. **Il s'agit là sans doute du problème le plus important que doit résoudre notre pays.** Aucun autre pays au monde n'est aussi menacé par ce problème que la Suisse. Si on ne le résout pas, la Suisse partira en faillite au prochain krach bancaire – et il est inévitable – par analogie à ce qui s'est passé en Islande.

Là encore, la situation est objectivement simple: **la tâche première de toute direction est de veiller à ce que l'entreprise dont on est responsable survive même aux risques les plus graves.** Le domaine de responsabilité du Conseil fédéral est la Suisse. Mais il ne semble pas l'avoir compris.

Il est intolérable que des grandes entreprises puissent, en raison de leur importance économique, entraîner la Suisse dans l'abîme comme cela s'est effectivement produit en Islande. **Ce principe vaut pour les entreprises jouant un rôle-clé comme c'est le cas pour l'UBS et le CS.** Il ne s'agit pas du tout de détruire les banques, bien au contraire: les banques doivent être dotées d'un modèle d'organisation qui les empêche d'entraîner tout le pays dans leur chute. **Dans une économie de marché libre, chaque entreprise doit avoir la possibilité de disparaître.** Mais il est inacceptable que l'économie nationale soit poussée à la ruine parce qu'une grande banque fait des grosses pertes aux Etats-Unis. Il en va de la survie de notre pays. Les experts que consulte le Conseil fédéral sont avant tout issus des grandes banques. C'est un mauvais choix: on ne traite pas avec les grenouilles quand on veut assécher un marécage.

Pour l'UDC, une structure holding imposée aux grandes banques avec des filiales indépendantes les unes des autres sur le plan du crédit constitue la meilleure solution. En tout cas, personne n'a su à ce jour en proposer une meilleure. Les Etats-Unis explorent une autre voie: le président Obama aimerait séparer la gestion de fortune de l'investissement-banking. Et il veut imposer les capitaux empruntés par les grandes banques. Toutes ces possibilités doivent être sérieusement examinées.

VII. Le litige fiscal avec l'Allemagne

Les effets désastreux que peuvent avoir des caisses publiques vides sur la cohabitation pacifique des Etats sont illustrés par l'actuel litige fiscal entre la Suisse et l'Allemagne. Le fait est connu depuis fort longtemps: **après avoir pillé les caisses publiques nationales, les politiques cherchent de l'argent dans d'autres pays.** Des Etats de droit fiables oublient leurs principes élémentaires et versent dans l'illégalité avec une rapidité étonnante. Nous le voyons directement chez notre voisin du nord dont **les responsables politiques sont prêts à verser des millions d'euros pour acheter des données bancaires volées par des criminels.** L'Allemagne est aujourd'hui assise sur une dette publique d'un billion et 800 milliards d'Euros. Un billion est le chiffre 1 suivi de 12 zéros! Et il paraît que l'Allemagne est toujours le maillon le plus fort de l'économie UE!

Les gouvernants allemands justifient leur action en affirmant **qu'ils obtiennent ainsi un rendement fiscal élevé à un coût relativement faible.** Si ce mode de raisonnement devait faire école, il constituerait une dégénération totale de la conception du droit. Le droit et la loi servent précisément à empêcher le recours à des méthodes permettant de s'enrichir le plus facilement possible. Si nous suivons la réflexion du gouvernement allemand, l'attaque d'une banque serait la méthode la plus efficace d'obtenir le plus rapidement et le moins bureaucratiquement possible une forte somme d'argent.

Le braquage de banques n'est cependant permis ni aux citoyens, ni à leurs gouvernants. **En achetant des données bancaires obtenues par des méthodes criminelles, les autorités allemandes se font les complices de criminels.** Leur action est cousue de fil blanc. Depuis des semaines le gouvernement allemand fait courir le bruit qu'il possède des données bancaires d'un grand nombre de banques suisses; il tente ainsi de faire peur à ses propres citoyens pour les inciter à se dénoncer eux-mêmes au fisc. Pour atteindre cet objectif, l'Allemagne tente aujourd'hui d'imposer à la Suisse son système légal qui se distingue dans des parties essentielles du droit suisse. **Si notre gouvernement accepte sans coup férir cet empiètement sur son domaine de compétence, il soutient à son tour une attitude criminelle et trahit son mandat central, à savoir la défense de l'ordre juridique suisse.**

Une fois de plus, nous devons faire le même constat.

Au lieu de défendre avec détermination notre ordre juridique contre des attaques étrangères, la Berne fédérale, les élites politiques et aussi les médias se contentent

de s'agiter dans une confusion complète. Au lieu de rappeler que la Suisse joue aujourd'hui déjà le **percepteur d'impôt pour l'Allemagne** par le biais de l'accord de double imposition en vigueur et **livre chaque année des centaines de millions de francs**, le Conseil fédéral veut continuer de poursuivre tout à fait normalement les entretiens avec l'Allemagne – comme si rien ne s'était passé. Au lieu de proposer à l'Allemagne d'empêcher la fuite de personnes et de capitaux par un traitement plus équitable de ses contribuables, le conseiller fédéral Merz envisage l'introduction d'un **échange automatique d'informations** et la transparence complète des citoyens. Il y a peu encore cela était inconcevable en Suisse. Aujourd'hui on tente de nous faire croire que **cette concession serait le prix d'un accord – inutile par ailleurs – avec l'UE dans le domaine des services.**

Au lieu de **parler enfin d'une seule voix** contre la violation allemande du droit, le Conseil fédéral laisse dire publiquement la ministre des affaires étrangères Micheline Calmy-Rey qu'elle aussi achèterait des données volées. **De toute évidence, le Conseil fédéral n'a plus la volonté d'imposer l'ordre juridique suisse.** Son relâchement a atteint un niveau difficilement imaginable.

Que faut-il faire? Rappeler à l'Allemagne des principes élémentaires de l'Etat de droit et exiger des informations sur l'origine des données bancaires évoquées. L'Etat de droit suisse doit dans tous les cas trouver le voleur de données, le juger et le condamner à la **peine** qu'il mérite. **L'accord de double imposition avec l'Allemagne doit être suspendu.** On ne conclut pas un accord avec un Etat qui achète des données volées et se fait ainsi receleur et complice. **L'affaire du vol de données doit d'abord être réglée, aussi sur le plan pénal.** Le secret protégeant les clients des banques est toujours en vigueur et doit être respecté. On ne peut pas le modifier sans modifier la loi suisse. Et pour cela il faudra une votation populaire. Voilà ce que l'on doit expliquer à l'Allemagne. Il faut aussi que **la Suisse cesse de verser à l'Allemagne le produit de l'imposition des intérêts de capitaux déposés en Suisse aussi longtemps que notre voisin du nord ne respecte pas les règles de l'Etat de droit.** Depuis bientôt cinq ans la Suisse verse à ce titre chaque année plusieurs centaines de millions de francs à l'UE en imposant les intérêts que rapportent les comptes bancaires suisses de citoyens UE.

VIII. Abandon du secret bancaire

Le secret bancaire n'a pas été créé pour les banques, mais pour protéger les clients des banques. Il faut donc l'appeler plus justement **secret protégeant les clients des banques**, par analogie au secret médical qui ne sert pas les médecins, mais les patients et qui devrait donc plutôt s'appeler secret des patients. **Le secret bancaire protège la sphère privée des citoyennes et des citoyens; il garantit la liberté personnelle et la propriété privée.** Il s'agit là non seulement de **droits fondamentaux inscrits dans la Constitution fédérale**, mais aussi et surtout d'**éléments essentiels de la recette qui fait le succès de la Suisse depuis de nombreuses années.** La distinction entre la soustraction fiscale considérée comme une contravention et la fraude fiscale, qui entraîne des conséquences pénales, est une mesure prise dans l'intérêt des citoyens. Pays régi par la démocratie directe, la Suisse fait confiance à ses citoyens et les considère comme des adultes. Elle ne déduit pas directement les impôts du salaire, mais demande à

ses contribuables de faire une déclaration d'impôts. Cette procédure peut impliquer des erreurs qu'il serait absurde de poursuivre immédiatement comme des délits. D'ailleurs la soustraction fiscale est elle aussi sanctionnée par des amendes et des rappels d'impôts. **En revanche, il y a fraude fiscale quand le contribuable trompe intentionnellement le fisc avec des documents falsifiés.** Cette forme d'escroquerie entraîne des poursuites pénales et la levée du secret bancaire.

Depuis 150 ans la Suisse est un des Etats les plus libéraux du monde. **La Suisse est devenue politiquement et économiquement forte grâce sa constitution fondée sur des principes libéraux et démocratiques ainsi que sur une stricte neutralité.** Petit Etat, la Suisse ne se mêlait pas des litiges des autres et protégeait ses citoyens contre les interventions de l'Etat. C'est ainsi qu'est né le secret protégeant les clients des banques suisses. **Cette institution protège les citoyens contre l'Etat,** plus exactement contre **l'Etat fouineur,** contre l'espionnage injustifié de sa sphère privée. **L'Etat n'a pas à contrôler les affaires bancaires sauf en cas d'actions criminelles.** Le citoyen a sa dignité. Ces principes sont plus importants que jamais à une époque où les politiques de tous les pays et les organisations multinationales se surpassent en voracité. Jusqu'à récemment encore, le gouvernement et le parlement étaient prêts à défendre aussi face à l'étranger le secret protégeant les clients des banques. En automne 2008 le conseiller fédéral Merz disait encore de façon catégorique que le secret bancaire n'était pas négociable. Il a eu finalement raison: peu après, le secret bancaire a été abandonné sans aucune négociation!

La voie choisie n'est pas la bonne. **Tant le secret protégeant les clients des banques que la double incrimination comme condition à l'octroi de l'entraide administrative et judiciaire doivent absolument être maintenus. La distinction entre soustraction fiscale et fraude fiscale doit subsister.** Faute de quoi chaque contribuable suisse serait a priori criminalisé. Les nouveaux accords de double imposition entraînent précisément **l'abandon de la double incrimination.** Selon le droit suisse, la soustraction fiscale est une contravention qui entraîne certes une sanction, mais qui n'est pas punie comme un crime. En Allemagne, la soustraction fiscale est un crime capital. **Il est très dangereux pour un petit pays comme la Suisse de céder sur ces principes à la moindre pression.**

Aujourd'hui déjà les banques s'exposent à des poursuites pénales si elles incitent leurs clients à la soustraction fiscale. Pour éviter d'être trompées à leur tour, les banques peuvent parfaitement exiger de leurs clients une attestation confirmant que les capitaux déposés ont été dûment déclarés au fisc. Si elles ne le font pas, elles doivent en supporter les conséquences.

L'ordre juridique suisse et son secret bancaire doivent être respectés. Les politiques ne cessant de miner le secret protégeant les clients des banques et, d'une manière générale, la sphère privée des citoyens, l'UDC proposera un article constitutionnel qui protégera non seulement le secret bancaire, mais d'une manière générale la sphère privée des gens.

Un nouvel affaiblissement de la place financière et des cours boursiers des fournisseurs de prestations financières aurait des conséquences dramatiques, aussi

et même surtout pour les personnes à faibles moyens. Il aurait des conséquences négatives pour les salaires, les emplois, les rentes et les institutions sociales. Il y a longtemps qu'il ne s'agit plus d'une guéguerre fiscale entre deux pays; **nous avons affaire à une guerre économique qui a des conséquences directes sur la prospérité générale du pays et de sa population.**

IX. La menace intérieure

Mesdames et Messieurs,

Une analyse objective de nos divergences avec l'étranger confirme que nous n'avons aucune raison de paniquer.

- **Ce n'est pas la première fois qu'on nous demande d'abolir le secret bancaire.** Il s'agit simplement d'avoir la force et le courage de dire non. Cette protection de la sphère privée **est ancrée dans la loi en Suisse, tout comme la distinction entre soustraction et fraude fiscale.** Le gouvernement, les tribunaux et l'administration doivent s'y tenir. Si on veut modifier ces lois, il faudra agir par la voie parlementaire avec un référendum au bout. Car une chose est certaine: **l'UDC lancera un référendum!**
- Le **principe de la double incrimination** doit être maintenu. Il est toujours dangereux de renoncer à des principes élémentaires dans des cas particuliers simplement parce qu'on n'a pas la force de résister aux pressions. On s'expose alors à des réactions en chaîne qui renforcent les effets négatifs de la première action.
- Le **vol de données bancaires** et l'achat de ce butin criminel sont des **crimes.** Le fait que des autorités publiques commettent ces délits n'y change rien. Les **banques** doivent empêcher le vol de ces données. Ils doivent garantir la sécurité de ces données et **toute violation de ces règles doit être pénalement poursuivie.** Nos services de renseignement doivent entrer en action pour trouver les coupables.

Nous l'avons constaté au fil de cette conférence: dans ce litige, la direction de notre pays a commis à peu près toutes les erreurs qu'il était possible de commettre. Voilà pourquoi la "simple" citoyenne citée au début de cet exposé pense à l'agitation d'une basse-cour.

Mais, Mesdames et Messieurs, **quelle est la raison profonde de cette confusion?** Comment est-il possible **d'oublier aussi complètement les principes de direction les plus élémentaires, le mandat premier qui consiste à sauvegarder la force du pays et la prospérité des citoyens?** Pourquoi nos élites sont-elles acculées au pied du mur? On a du mal à imaginer une telle accumulation d'incompétence. En analysant objectivement cette question, on arrive à une réponse qui est aussi une désillusion. Quand cela ne fonctionne pas au niveau de la direction, cela ne fonctionne en règle générale nulle part. Et le plus souvent, **la raison profonde est moins l'incompétence que la motivation de la direction, la conception philosophique de la direction, en l'occurrence d'une direction qui méprise son mandat.**

La conclusion est donc fort simple: **nos élites ne s'engagent plus pour la Suisse. La Suisse est devenue trop petite pour eux. Le "malaise du petit Etat" est un sentiment fort ancien des élites qui méprisent ce qui est petit, ce qui a des dimensions humaines, ce qui est économe. Les élites ne considèrent pas le petit Etat comme notre sort, mais comme notre faute.** Ils désirent ardemment se fondre dans une grande entité; ils attendent avec un abandon presque religieux une sorte de **rédemption par l'intégration**. Le peuple a heureusement su empêcher jusqu'ici les velléités de ses élites. Heureusement pour notre démocratie, pour notre Etat de droit, pour notre prospérité. **Car il s'avère que les grandes entités rêvées ne sont que des châteaux de cartes qui s'effondrent en provoquant souffrances et misères.**

Nos élites continuent néanmoins de tendre vers l'étranger, vers les organisations internationales où tout le monde est responsable de tout, donc où personne n'est responsable de quoique ce soit. Nos politiques ne sont heureux que sur la grande scène politique internationale. Heureusement un nombre croissant de Suisses s'en rendent compte aujourd'hui, comme cette mère de quatre enfants. Et nous devons malheureusement en conclure que **la Suisse est beaucoup plus menacée de l'intérieur que de l'extérieur.**

Comment expliquer cette faiblesse de nos élites dans l'action et dans la négociation? Ne s'agit-il que d'un malheureux hasard? Ne s'agit-il que de stupidité et d'incompétence? Où cette faiblesse a-t-elle des raisons qu'a priori on se refuse d'imaginer? **Les agissements impuissants et désordonnés des gouvernants reposeraient-ils sur une stratégie?**

Veut-on sciemment conduire la Suisse indépendante et souveraine à l'échec pour que les autres prennent finalement les commandes et nous indiquent la voie à suivre? Une chose est en tout cas certaine: **la majorité du Conseil fédéral, du Parlement et de l'administration veut entrer dans l'Union européenne.** J'ai fait personnellement l'expérience de cette disposition d'esprit au sein du gouvernement, de l'Assemblée fédérale et des offices.

Plus de la moitié des membres du Conseil national ont signé l'intervention parlementaire de la présidente du Nouveau mouvement européen suisse (NOMES) qui invite le Conseil fédéral à indiquer des voies **"pour sortir la Suisse de son isolement politique actuel en Europe"**.

Une adhésion à l'Union européenne sonnerait définitivement le glas du secret protégeant les clients des banques suisses.

C'est naturellement la gauche qui mène ce combat pour l'adhésion à l'UE et, depuis des décennies, contre la place financière et le secret bancaire suisses.

Le fait qu'il sera impossible de payer un système social pléthorique sans le produit des impôts versés par les banques ne les intéressent pas.

La motivation profonde de la gauche étant de détruire la place financière suisse, ses propositions ne sont pas crédibles. Mais parmi les ennemis les plus sournois et les plus dangereux de notre ordre juridique, il faut aussi citer les moralistes autoproclamés, tous ces journalistes et commentateurs dégoulinant de morale qui se répandent la semaine et le dimanche dans les colonnes du groupe "Tagesanzeiger", de "Ringier" ou sur les ondes de la SSR. **Leur moralisme n'a bien sûr aucun rapport avec la morale. Il est juste l'inverse. Pour ces individus, les pays plumant leurs contribuables sont dans le camp des bons alors que la Suisse est dans le camp des méchants;** les Etats ont des principes moraux alors que les particuliers n'en ont pas; la place financière suisse n'est faite que de voleurs, de receleurs, de parasites, de profiteurs alors que tous les autres incarnent la justice sociale et la probité de l'Etat de droit. A côté de ces moralisateurs hypocrites, nous connaissons les égoïstes de l'économie qui se nomment cependant eux-mêmes des pragmatiques. Ce sont par exemple des représentants de l'industrie d'exportation qui se lamentent bruyamment devant chaque pression étrangère et demandent aux autorités suisses de céder systématiquement pour ne pas avoir de problèmes d'exportation. Ils n'admettront bien sûr jamais que leurs problèmes sont avant tout le résultat de leurs propres erreurs.

Un des adversaires les plus acharnés et les plus bruyants de l'ordre juridique suisse est **l'ambassadeur de l'UE en Suisse**. Je comprends bien qu'il ait actuellement du mal à vendre en Suisse l'UE comme un modèle de succès. Ce serait aussi trop demander avec la Grèce en banqueroute, l'Espagne, le Portugal, l'Italie etc. au bord du gouffre financier et un euro faiblissant. Ce fonctionnaire autrichien se permet donc de dire à son pays hôte ce qu'il doit faire. **Si les Suisses ont refusé d'écouter en 1291 les conseils menaçants des Autrichiens, ils ont autant de raisons aujourd'hui de s'en méfier.** La Suisse n'a pas le droit d'appliquer la clause de sauvegarde dans la libre circulation des personnes ou encore de prendre des mesures contre le pillage de ses assurances sociales, nous apprend Monsieur Reiterer. Pour faire bonne mesure, Monsieur l'Ambassadeur lance un appel impatient au gouvernement suisse: "Le Conseil fédéral doit enfin dire s'il veut relancer la question de l'adhésion." **Et quand ce Monsieur joue les baillis Gessler en affirmant que la Suisse n'a pas d'autre choix que d'introduire l'échange automatique d'informations, son arrogance dépasse définitivement les bornes de l'acceptable. Il s'agit là d'une immixtion intolérable dans les affaires intérieures de la Suisse.** L'état d'esprit de ce Monsieur s'illustre aussi par son argumentation monstrueuse selon laquelle "le vol des données bancaires n'est en fait pas un vol, car les données ne sont pas perdues. Elle sont simplement transmises." Si on suit cette conception du droit, n'importe quel vol n'est plus un vol, car le butin n'est pas perdu, mais simplement "transmis". **On ne comprend pas pourquoi le Conseil fédéral ne convoque pas cet ambassadeur à la conception confuse du droit pour lui interdire définitivement de se mêler des affaires intérieures de la Suisse et, au cas cela ne suffirait pas, pour l'expulser.**

Mesdames et Messieurs, voilà **les raisons véritables de la misère actuelle: les élites politiques, sociales et ecclésiastiques de notre pays n'ont plus le souci de la Suisse, mais ne songent qu'à eux-mêmes et n'ont d'yeux que pour l'étranger. Ils abandonnent la Suisse parce qu'ils veulent entrer dans l'UE.** Se rendent-ils compte à quel point ils sont démodés? Il y a vingt ans on pouvait encore,

à condition d'être un peu naïf, imaginer qu'une Europe unie constituerait un concept politique et économique positif et que la Suisse pourrait apporter une contribution utile à sa construction. **Mais aujourd'hui chacun peut constater de ses propres yeux que l'UE est tout sauf un modèle à succès économique.** Le projet de faire adhérer la Suisse à l'UE doit finir dans la poubelle de l'histoire! Ceux qui ont des yeux pour voir ne doivent pas les fermer devant la situation économique catastrophique et les gigantesques dettes publiques des Etats UE. Ces dernières représentent à mon avis le plus grand danger économique pour l'avenir. **Hormis les bureaucrates de la classe politique suisse, qui ne songent qu'à leurs intérêts propres et se moquent du mandat que leur ont donné les électeurs, personne en Suisse ne peut raisonnablement défendre la construction intellectuellement erronée de l'UE.**

Une des plus récentes pirouettes politiques a été produite le weekend dernier par la conseillère fédérale Widmer-Schlumpf: **elle demande très sérieusement qu'en Suisse aussi la soustraction fiscale soit sanctionnée comme un crime capital,** car cela serait exigé – écoutez bien! – par le principe de l'égalité devant la loi des administrations fiscales cantonales et des Etats UE auxquels on accorde désormais l'égalité devant la loi pour la soustraction fiscale via les nouveaux accords de double imposition. **Nous y sommes donc: les citoyennes et citoyens suisses sont sacrifiés sur l'autel de l'égalité devant la loi des autorités fiscales.** Quand donc modifierons-nous, toujours dans le souci de l'égalité devant la loi, notre code pénal afin que le service de renseignement économique, le vol de données confidentielles, le vol tout court, le braquage de banques, le recel, etc. soient permis à condition qu'ils soient commis sur mandat ou dans l'intérêt des fiscs cantonaux et étrangers?

X. Conclusions

Mesdames et Messieurs, la **solution est simple: il faut qu'un changement ait lieu à la Berne fédérale.** Il faut que les personnes et les partis changent. Nous avons besoins de politiques, de responsables, de conseillers fédéraux, de fonctionnaires **qui s'engagent pour la Suisse et ses valeurs.**

L'UDC est actuellement le seul parti qui s'engage sans compromis pour la Suisse. La conséquence est donc simple: tous aux urnes et voter UDC! Car voter UDC, c'est voter pour la Suisse et pour les intérêts des Suissesses et des Suisses. Malheureusement il n'y a pas moyen de faire autrement aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs, vous le voyez bien: **soudainement les élections redeviennent des choix politiques fondamentaux, en l'occurrence un choix pour ou contre la Suisse.**